

## Six villes à la campagne : quel rayonnement dans le rural ?

**Les petites villes structurent le territoire rural limousin, offrant emplois et services aux habitants des communes alentour. Le territoire dans lequel elles s'insèrent modèle leur aire d'influence.**

**Bellac rayonne sur le nord de la Haute-Vienne, Boussac sur l'espace disponible entre Guéret et Montluçon. Rochechouart, Objat et Felletin sont limitées par la proximité d'agglomérations plus importantes. Uzerche étend son influence le long de l'A20.**

**Trajets domicile-travail, accès aux services... : ces pôles ruraux partagent des problématiques de développement avec les centres urbains.**

Implantés dans un espace rural peu dense à la population dispersée, les bourgs et petites villes du Limousin jouent un rôle structurant pour le territoire. Concentrant commerces, services et emplois, ils polarisent les fonctions économiques dont dépendent la vie, l'attractivité et le dynamisme des territoires ruraux environnants. L'analyse des aires d'influence de six villes retenues dans la démarche « Prospective pour les villes

intermédiaires durables en Limousin » illustre les diverses manières de remplir la fonction de pôle rural.

### Des villes sous l'influence des grandes agglomérations

La position de ces six villes, en particulier leur proximité ou leur éloignement d'autres pôles, plus importants ou équivalents, ou d'axes routiers structurants, conditionne bien entendu leur aire d'influence. En Corrèze, Objat jouxte l'aire urbaine de Brive, tandis qu'Uzerche est

### Six villes et leurs bassins de taille inégale

	Objat	Uzerche	Boussac	Felletin	Bellac	Rochechouart
<b>Population de la commune</b>	<b>3 400</b>	<b>3 182</b>	<b>1 436</b>	<b>1 912</b>	<b>4 430</b>	<b>3 808</b>
dont actifs en emploi	1 351	1 022	501	667	1 496	1 424
% des actifs travaillant sur la commune	48,7	71,3	75,3	69,2	67,2	60,6
Emplois offerts sur la commune	1 930	1 738	1 366	955	2 396	1 522
<b>Population des bassins</b>						
Bassin de vie	12 662	6 810	6 275	4 032	15 587	8 592
Bassin d'accessibilité	12 197	10 503	9 086	3 269	11 957	7 194
Bassin d'emploi	9 758	9 488	6 430	3 404	7 741	6 610
<b>Ratios de population</b>						
Bassin de vie / commune	3,7	2,1	4,4	2,1	3,5	2,3
Bassin d'accessibilité / commune	3,6	3,3	6,3	1,7	2,7	1,9
Bassin d'emploi / commune	2,9	3,0	4,5	1,8	1,7	1,7

## Six villes du Limousin pour éclairer le concept de « ville durable »

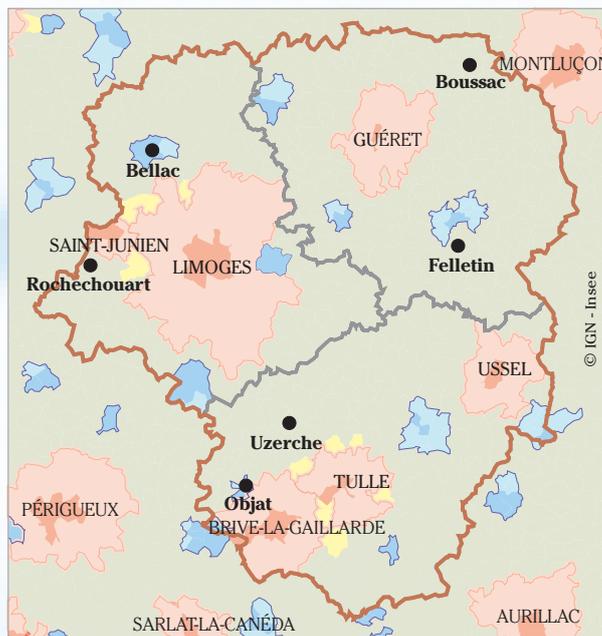
Alors que le Limousin connaît un regain démographique, les villes intermédiaires peuvent-elles constituer des relais pour le développement durable des territoires ? Que signifie le concept de ville durable appliqué à des pôles ruraux de 5 000 habitants ?

Telles sont les principales questions que la DREAL – en partenariat avec le Conseil régional et l'ADEME – a souhaité mettre au cœur d'une étude « Prospective pour des villes intermédiaires durables en Limousin », engagée entre novembre 2009 et avril 2010. Six villes du Limousin ont été retenues pour illustrer des situations contrastées : Bellac et Rochechouart en Haute-Vienne, Boussac et Felletin en Creuse, Uzerche et Objat en Corrèze. Trois agences d'urbanisme pluridisciplinaires ont réalisé, en liaison avec les élus locaux, un travail d'analyse et de propositions couvrant de multiples thématiques : formes urbaines, mobilité, énergies renouvelables, développement local, nature et paysages... Les résultats seront largement diffusés à partir de l'été 2010.

Dans ce cadre, et en partenariat avec la DREAL, l'Insee a effectué une analyse des périmètres d'influence de ces villes à partir de zonages disponibles ou calculés.

Éric Galmot (DREAL)

## Six petites villes de l'espace rural



Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER)

- Pôles urbains
- Couronnes périurbaines
- Communes multipolarisées
- Pôles d'emploi de l'espace rural
- Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural
- Autres communes de l'espace rural

●●● Source : Insee, zonages en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) base recensement de 1999 - Distancier Inra

plus isolé dans le rural mais desservi par l'autoroute A20. En Creuse, Boussac est proche de l'aire urbaine de Montluçon dans l'Allier, et Felletin n'est qu'à 10 km d'Aubusson, commune deux fois plus peuplée. En Haute-Vienne, Bellac est l'unique pôle d'emploi du rural structurant le nord de la Haute-Vienne, quand Rochechouart est proche de Saint-Junien qui structure une aire urbaine contiguë à celle de Limoges. Ce positionnement influence les

stratégies d'implantation des entreprises et des équipements, qui influent à leur tour sur les choix de localisation des habitants et sur l'intensité et la fréquence des déplacements.

que la ville-centre. À l'inverse, le bassin de vie d'Uzerche paraît peu étendu par rapport à la ville-centre : il est limité par la proximité de l'aire urbaine de Brive et de pôles plus petits mais qui constituent leurs propres bassins de vie.

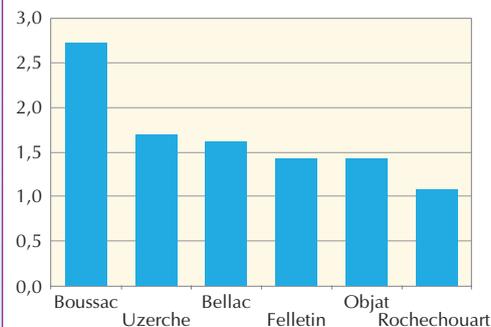
### Des pôles qui structurent des bassins de vie

Le rural limousin est découpé en une cinquantaine de bassins de vie, plus petits territoires sur lesquels les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi. Chacune des villes étudiées structure un de ces bassins. Leur taille, très variable, est peu corrélée à la population de la ville-centre. Boussac, par la présence d'un important établissement industriel, compose un bassin de vie qui peut paraître surdimensionné pour un si petit bourg. Son bassin est en effet quatre fois plus peuplé

### Plus d'un emploi sur deux est occupé par un « navetteur »

Alors que l'emploi global diminue dans le rural isolé, les villes moyennes restent des pôles qui concentrent l'emploi et où viennent travailler les actifs résidents dans les communes environnantes. Cette fonction de pôle d'emploi est cependant très inégale. Ainsi en 2006, Boussac offre 2,7 emplois pour un actif résidant sur sa commune, et les trois quarts des emplois sont occupés par des personnes venant d'autres communes. À l'inverse, Rochechouart n'offre

### Une fonction de pôle d'emploi inégale

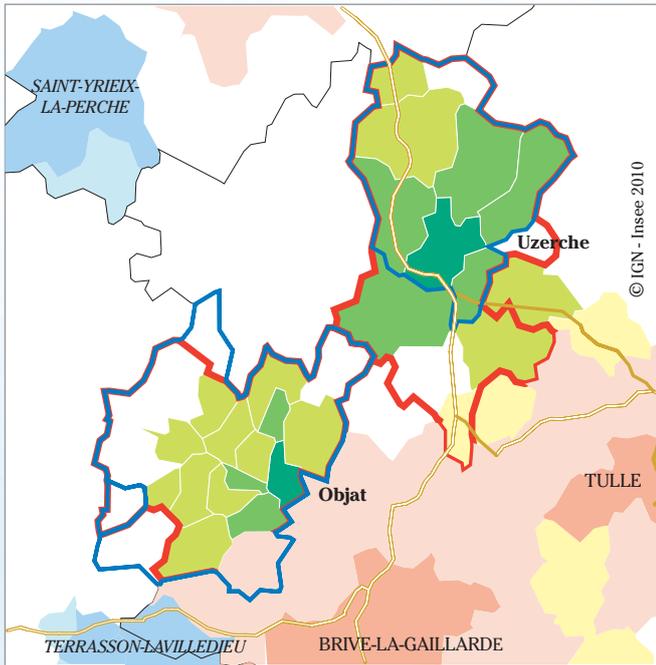


Nombre d'emplois par actif occupé résidant

Lecture : sur la commune de Boussac, les emplois offerts sont 2,7 fois plus nombreux que les résidents actifs en emploi.

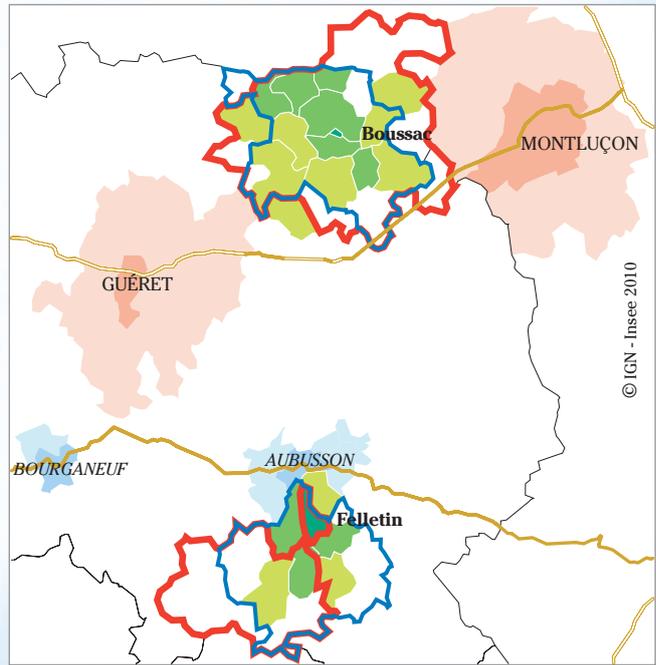
●●● Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

## Les zones d'influence d'Objat se heurtent à l'aire urbaine de Brive



●●●● Source : Insee, recensement de la population 2006, base permanente des équipements 2008 - Distancier Inra

## Boussac déploie largement son attractivité dans les communes environnantes



●●●● Source : Insee, recensement de la population 2006, base permanente des équipements 2008 - Distancier Inra



La commune de **Bellac** structure une vaste zone d'accessibilité qui va au-delà de son influence en terme d'emploi et déborde sur l'aire urbaine de Limoges. Près de Brive, la commune d'**Objat** se trouve dans une situation similaire.

L'influence de la commune de **Rochechouart** est limitée au Nord et à l'Est par les aires urbaines de Limoges et de Saint-Junien. Sa zone d'accessibilité est assez proche de sa zone d'influence en terme d'emploi.

Les aires d'influence de la commune d'**Uzerche** présentent une morphologie particulière qui s'étire le long de l'autoroute A20.

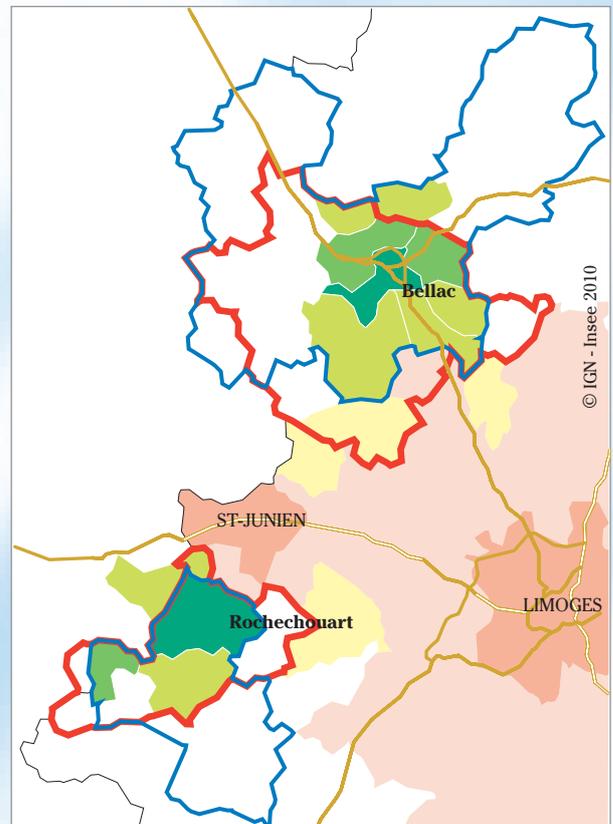
Plus éloignée des agglomérations, la petite commune de **Boussac** rayonne sur tout l'espace disponible entre Guéret et Montluçon.

**Felletin** se distingue par le faible recouvrement observé entre ses deux zones d'influence.

guère plus d'emplois que d'actifs résidents. Par le jeu des navettes, ce sont pourtant plus de la moitié des emplois de Rochechouart qui sont occupés par des personnes extérieures à la commune. Les quatre autres villes présentent une situation

intermédiaire : 1,4 à 1,7 emploi pour un actif résident, et 60 à 70 % des emplois occupés par des non-résidents. Les navettes domicile-travail permettent de définir les aires d'influence

## Bellac étend son influence au nord de la Haute-Vienne



Le pôle d'emploi de l'espace rural de Bellac n'est pas représenté

●●●● Source : Insee, recensement de la population 2006, base permanente des équipements 2008 - Distancier Inra

**Bassin de vie** : plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements et à l'emploi. Élaboré en 2003 à partir du recensement de 1999, le zonage en bassins de vie sera révisé en 2011.

**Bassin d'emploi** : ensemble des communes dont au moins 10 % des résidents en emploi vont travailler dans la ville pôle (recensement 2006).

**Bassin d'accessibilité aux commerces et services** : défini, à partir de la Base permanente des équipements 2008, en minimisant les distances-temps nécessaires pour accéder aux commerces et services de la gamme intermédiaire (supermarché, collègue, laboratoire d'analyse, magasin de vêtement, vétérinaire...). Cette distance-temps est calculée à partir de la commune de résidence et, le cas échéant, de la commune de travail (détour à effectuer sur le trajet domicile-travail pour atteindre l'équipement).

Bassins d'accessibilité et bassins d'emploi offrent une vision renouvelée des aires d'influences. Les écarts avec les bassins de vie, cependant, résultent à la fois de l'évolution des territoires et des différences de méthode.

de ces villes en terme d'emplois. Regroupant les communes dont au moins 10 % des résidents actifs viennent travailler dans le pôle, les bassins d'emploi sont constitués de cinq à quinze communes.

travail est également présente sur la plupart de ces villes de taille intermédiaire.

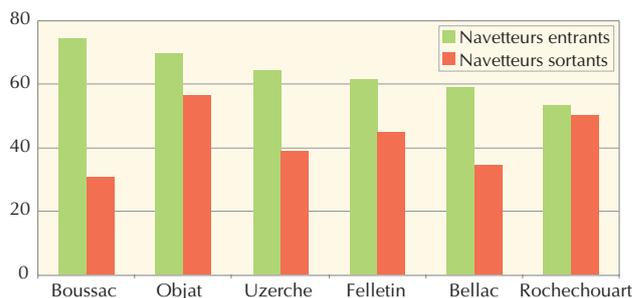
### L'offre en commerces et services

Les petites villes animent aussi l'espace rural par leur offre en commerces et services, facteur d'attractivité déterminant pour fixer et attirer des populations sur les espaces périphériques. En Limousin, un maillage de 62 bassins décrit la façon dont l'accessibilité aux équipements « intermédiaires » structure le rural.

Chacune des six villes étudiées détermine aussi un de ces bassins d'accessibilité. Ceux-ci donnent une vision différente de leur aire d'influence. Felletin, qui n'offre que 12 des 27 équipements intermédiaires, n'attire

selon cette vision que sept communes, qui toutes s'étendent au sud-ouest de la ville-centre. Dans les autres directions en effet, les communes contiguës à Felletin sont raccrochées au bassin d'accessibilité d'Aubusson, ville mieux équipée, qui attire de nombreux navetteurs des communes considérées. Les cinq autres villes étudiées disposent chacune d'au moins 20 des 27 équipements de la gamme intermédiaire. Par son périmètre, le bassin d'accessibilité aux commerces et services est souvent plus proche du bassin d'emploi que du bassin de vie. Ainsi, l'aire d'influence de Rochechouart est-elle plus limitée, au sud, que son bassin de vie. L'aire d'influence de Bellac est également plus circonscrite. Celle d'Uzerche se développe plus au sud le long de l'A20. Selon cette vision, Boussac accroît encore son aire d'influence, qui déborde sur le département de l'Allier. Objat fait exception, avec un bassin d'accessibilité très proche de son bassin de vie.

### Boussac et Rochechouart : des situations opposées

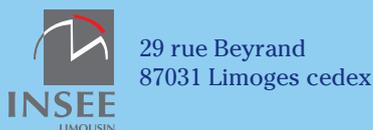


#### Navettes domicile-travail :

- part des navetteurs entrants parmi les emplois de la commune, et
- part des navetteurs sortants parmi les résidents actifs occupés (en %)

Lecture : à Boussac, 75 % des emplois situés sur la commune sont occupés par des actifs qui n'y résident pas (navetteurs entrants) ; 31 % des actifs résidant à Boussac vont travailler ailleurs (navetteurs sortants).

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale



Informations statistiques 09 72 72 40 00



Directeur de la publication Fabienne Le Hellaye  
 Rédacteur en chef Frédéric Châtel  
 Mise en forme Martine Herny  
 Impression Sotiplan - Limoges  
 Maquette iti communication

Prix 2,70 euros

Dépôt légal : avril 2010

Code SAGE : FOC106424  
 ISSN : 1765-4475  
 Copyright - INSEE 2010

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».

●●●● Catherine Lavaud,  
 Jean-Noël Thomas (Insee)